ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Accidents

Question écrite n° 50316

Texte de la question

Mme Segolene Royal demande a Mme le ministre de l'environnement ce qu'elle compte faire apres la decouverte d'une trace de contamination radioactive dans les Vosges, notamment pour informer la population, et pour assurer la transparence des donnees sur toutes les zones touchees apres l'accident de la centrale ukrainienne de Tchernobyl. L'Institut de protection et de surete nucleaire charge de determiner l'origine du cesium radioactif present dans la viande de sanglier a mis en evidence des taux de 11 000 a 24 000 becquerels. Meme si l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) estime qu'il n'y a aucun risque sanitaire pour les populations, on est en droit d'attendre d'autres precisions.

Données clés

Auteur : Mme Royal Ségolène
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50316
Rubrique : Energie nucleaire
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1742